

# Arrêté n° 2023 - 369 du 14 février 2023 portant organisation des services départementaux

## Le Président du Conseil départemental du Territoire de Belfort,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L3221-3;

Vu le Code général de la fonction publique ;

**Vu** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

 $\mbox{Vu}$  l'arrêté départemental n° 2022-0393 du 1 $^{\mbox{\scriptsize er}}$  mars 2022 portant organisation des services départementaux ;

Vu l'avis émis par le Comité social territorial le 1er février 2023 ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur général des services départementaux.

## Arrête

### Article 1<sup>er</sup>:

L'arrêté départemental n° 2022-0393 du 1<sup>er</sup> mars 2022 portant organisation des services est abrogé.

## Article 2 : L'organisation générale

L'organisation générale du Département du Territoire de Belfort est composée :

- du Cabinet
- de la Direction de la communication
- de la Direction générale des services

Envoyé en préfecture le 01/03/2023

Reçu en préfecture le 01/03/2023

Publié le 01/03/2023

ID: 090-229000013-20230301-2023369-AR

#### Article 3 : Le Cabinet du Président

Le Chef de Cabinet exerce son autorité hiérarchique sur le Cabinet.

#### Article 4 : La Direction de la communication

- service communication digitale et éditoriale
- service actions de communication et relations presse

La Direction de la communication est rattachée au Président du Conseil départemental.

# Article 5 : La Direction générale des services (DGS)

Sous l'autorité du Directeur général des services, la Direction générale des services (DGS) regroupe les directions générales adjointes suivantes :

DGA Ressources (DGA-R) DGA Solidarité (DGA-SOL) DGA Territoire (DGA-T)

# Article 6 : La Direction générale adjointe Ressources (DGA-R)

Sous l'autorité du Directeur général adjoint Ressources, la DGA-R regroupe les directions suivantes :

### **Direction des affaires juridiques (DAJ)**

- service assemblées
- service juridique et assurances
- service commande publique

#### **Direction des relations humaines (DRH)**

- service carrière et rémunération
- service emploi et compétences
- service prévention qualité de vie au travail

### Direction des systèmes d'information (DSI)

- service de l'innovation et de la transformation numérique
- centre de service

# Direction de la logistique et des achats (DLA)

- centre départemental de maintenance
- service des achats responsables, courrier, presse et reprographie
- service de la logistique et de l'entretien

## **Direction des Finances (DIRFI)**

- service prévision budgétaire et qualité comptable
- service exécution budgétaire
- service outils et support

Est directement rattaché au Directeur général adjoint Ressources (DGA-R), le pôle cidessous :

- Pôle administratif et financier (PAF)

# Article 7 : La Direction générale adjointe Solidarité (DGA-SOL)

Sous l'autorité du Directeur général adjoint Solidarité, la DGA-SOL regroupe les directions suivantes :

## Direction territoriale des solidarités (DTS)

- Espace des Solidarités Départementales Nord Territoire (Offemont et antenne de Giromagny)
- Espace des Solidarités Départementales Belfort Est
- Espace des Solidarités Départementales Belfort Ouest
- Espace des Solidarités Départementales Sud Territoire (Delle et antennes de Beaucourt et Bourogne)

### Direction de l'autonomie et de la compensation (DAC)

- service personnes âgées
- service aide sociale aux personnes âgées et handicapées

#### Direction des actions de santé, PMI (DASPMI)

- service suivi médical des enfants confiés
- service accueil du jeune enfant
- service actions de santé
- service prévention précoce PMI

#### Direction de l'enfance, de la famille et de la parentalité (DEFP)

- service placement (Foyer de l'enfance et Service mineurs confiés et des jeunes majeurs)
- service autonomie pour les 16/21 ans

Envoyé en préfecture le 01/03/2023

Reçu en préfecture le 01/03/2023

Publié le 01/03/2023

ID: 090-229000013-20230301-2023369-AR

- cellule de recueil des informations préoccupantes et mission adoption

- service aide à la parentalité
- service éducatif en milieu ouvert
- service ressources et innovations sociales en protection de l'enfance

## Direction de l'insertion et du retour à l'emploi (DIRE)

- service accès aux droits
- service accompagnement et emploi

Est directement rattaché au Directeur général adjoint Solidarité (DGA-SOL), le pôle cidessous :

- Pôle administratif et financier (PAF)

# Article 8 : La Direction générale adjointe Territoire (DGA-T)

Sous l'autorité du Directeur général adjoint Territoire, la DGA-T regroupe les directions suivantes :

#### Direction du patrimoine (DPAT)

- service études, programmation et travaux
- service maintenance et exploitation
- service foncier et immobilier

## Direction des routes et des mobilités (DRM)

- service administratif
- service entretien, exploitation et gestion domaniale (Centres d'exploitation routiers de Belfort, de Joncherey, de Saint-Germain-le-Châtelet et de Giromagny)
- service études, programmation et travaux neufs

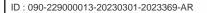
## Direction du patrimoine naturel et du développement durable (DPNDD)

- mission Territoire et environnement
- service espaces naturels, eau, randonnée
- Maison de l'Environnement
- service entretien des espaces naturels

Envoyé en préfecture le 01/03/2023

Reçu en préfecture le 01/03/2023

Publié le 01/03/2023



## Direction de l'animation territoriale et de l'attractivité (DATA)

# Direction du développement éducatif, culturel et sportif (DDECS)

- service éducation (13 collèges du département)
- service jeunesse, sport et culture

Base nautique et de loisirs

Médiathèques départementales (Delle, Belfort - Espace multimédia Gantner)

## Direction des archives départementales (DAD)

- service collecte, traitement, conservation des fonds et communication au public.

Est directement rattaché au Directeur général adjoint Territoire (DGA-T), le pôle ci-dessous :

- Pôle administratif et financier (PAF)

#### Article 9

Monsieur le Directeur général des services départementaux est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera :

- transmis à la Préfecture du Territoire de Belfort,
- publié sur le site institutionnel du Département.

Transmission en Préfecture le 1er mars 2023

Le Président du Conseil départemental, Florian BOUQUET